

Date de la convocation : 9 février 2018  
 Nombre de membres 45  
 Présents : 24 – Pouvoirs 5  
 Votants : 29

Vote : 29  
 Pour : 29  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le 19/02/2018  
 et publication du 19/02/2018.

L'an deux mille dix-huit, le 15 février à 18h00 heures, le Comité syndical du Pays Vallée du Loir, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

**Présents (24) :**

Jean-Paul BEAUDOUIN, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHEREAU, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Jean-Yves DENIS, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Jean-Pierre GUICHON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Annick PETIT, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET.

**Pouvoirs (5) :**

Gérard CROISEAU à Gilles GANGLOFF, Dominique DUCHENE à Galiène COHU de LASSENCE, Dominique LENOIR à Régis VALLIENNE, Carine MENAGE à Georges BITOT, Ghislaine SOYER à Christian JARIES,

**D01-15/02/2018 : Crédits budgétaires investissements 2018**

Après en avoir délibéré, le comité syndical à l'unanimité des votants, vu l'article L 1612-1 du Code général des collectivités territoriales autorise le président à engager la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement, dans la limite de 97 170,25 € dont l'affectation est la suivante :

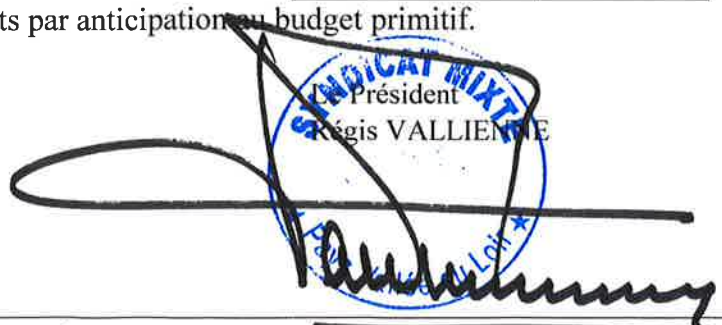
Compte	Libellé /compte	Voté 2017	25%
Total 202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	97 491,00	24 372,75
Total 2051	Concessions et droits similaires	21 690,00	5 422,50
Total 2182	Matériel de transport	30 000,00	7 500,00
Total 2183	Matériel de bureau et matériel informatique	125 500,00	31 375,00
Total 2184	Mobilier	25 000,00	6 250,00
Total 2188	Autres immobilisations corporelles	89 000,00	22 250,00
	Total général	388 681,00	97 170,25

- s'engage à reprendre ces crédits ouverts par anticipation au budget primitif.

Fait à Vaas

Les jour, mois et an susdits

Suivent les signatures

  
 Régis VALLIENNE  
 Président  
 Comité Syndical MIXTE  
 Pays Vallée du Loir